

## Conditions générales d'exposition

Le **Vide-poches**, espace à vocation socio-culturelle, a été inauguré en l'an 2000 à l'occasion des festivités du 125<sup>ème</sup> anniversaire de l'Hôpital psychiatrique cantonal de Marsens, rebaptisé « Réseau Fribourgeois de Santé Mentale » (RFSM). Superbement aménagé dans un ancien pavillon, notre galerie représente, au cœur du site hospitalier, un point de rencontre idéal entre les usagers (patients, proches, collaborateurs) et la population.

<b>Programme annuel</b>	Le Vide-poches présente normalement <b>4 expositions</b> principales d'une durée d'un mois (périodes : 2 au printemps, 2 en automne).
<b>Conditions d'exploitation</b>	La responsable a pour tâche d'assurer la promotion de ce lieu de rencontre et d'y organiser, en faveur des patients, du personnel et de la population, des activités socio-culturelles. Tout projet est le bienvenu et la responsable l'étudiera et prendra la décision de l'accepter, de le différer ou de le refuser.
<b>Préparation de la manifestation</b>	La responsable prend contact avec les artistes et planifie les différentes étapes de la mise en place de la manifestation.
<b>Locaux</b>	Les artistes sont invités à visiter nos locaux au préalable, par exemple à l'occasion d'une exposition précédente.
<b>Accrochage</b>	Nous disposons d'un système d'accrochage (rails, cordons et clips) et d'un système d'éclairage par spots. Les artistes sont <b>instamment</b> priés de <b>déposer leurs œuvres 15 jours avant le vernissage</b> , avec toutes les informations nécessaires : brève biographie, titres des œuvres, techniques utilisées, prix ( <i>post-it</i> sur chaque œuvre). Nous n'acceptons que des prix <b>arrondis à la centaine ou à la cinquantaine</b> . L'accrochage est effectué par le Service technique de l'Hôpital en présence de l'artiste. La responsable établit la liste des œuvres et des prix selon les données fournies par l'artiste. Le <b>décrochage</b> a lieu le dernier dimanche de l'exposition, entre 13h00 et 17h00 et en présence de l'artiste.
<b>Affiche</b>	Nous réalisons, en consultation avec les artistes, une affiche standard en couleurs. Les frais de l'imprimerie sont pris en charge par le RFSM. Cette affiche fait également office d'invitation. Elle est envoyée, par la responsable, aux amis du « Vide-poches » (500 adresses environ).

L'artiste en reçoit 250 exemplaires pour ses propres invitations, qu'il affranchit et poste lui-même.

#### **Couverture médiatique**

La responsable contacte les organes de presse pour les agendas culturels et les articles.

Journaux : *La Gruyère, La Liberté.*

Radio : *Radio Fribourg.*

Il existe un lien vers le Vide-poches sur le site internet de l'hôpital : [www.rsfm.ch](http://www.rsfm.ch).

#### **Vernissage**

**L'artiste s'engage à être présent au vernissage.**

Les frais de l'apéritif sont pris en charge par le RFSM.

Le vernissage est habituellement agrémenté d'un **intermède musical** et d'un petit discours de circonstance. L'artiste peut, s'il le désire, proposer lui-même un musicien et un présentateur de son œuvre. Le dédommagement pour l'intermède musical (20') est assuré par le RFSM.

#### **Jours et heures d'ouverture**

L'exposition est ouverte le mercredi, le jeudi, le samedi et le dimanche : **de 13h00 à 17h00**, et également sur rendez-vous.

#### **Accueil et permanence**

**Les mercredis et les jeudis** sont assurés par la responsable ou ses collègues.

**Les samedis et les dimanches sont assurés par les artistes.** Pour chaque exposition, un calendrier des gardiennages est établi au début de l'exposition.

L'ouverture de la porte du Vide-poches est programmée informatiquement pour tous les après-midi d'ouverture. Il est impératif que la personne assumant le gardiennage soit ponctuelle.

#### **Conditions générales de vente**

**Le Vide-poches (RFSM) perçoit 20% sur les ventes.**

En cas de vente, un bon de commande est à remplir. L'acheteur, en signant le bon de commande, s'engage à venir chercher l'œuvre et à la payer au comptant le jour du décrochage.

#### **Assurances**

Le Vide-poches n'a, à ce jour, contracté aucune assurance concernant l'exploitation de la galerie et il n'assume donc aucune responsabilité en cas de vol ou de détérioration des œuvres ou du matériel exposés ou entreposés dans ses locaux.

---

#### **Personne de contact :**

Marianna Gawrysiak  
**« Le Vide-poches »**  
RFSM, Centre de soins hospitaliers  
1633 **Marsens**  
026 / 305 77 33  
[gawrysiakm@rfsm.ch](mailto:gawrysiakm@rfsm.ch)